

## *Aux parents de nos élèves*

Les évènements qui se sont déroulés à Paris lors de l'interpellation de «sans papier» aux abords des écoles du 19<sup>ème</sup> arrondissement soulèvent la colère de celles et ceux qui ont en charge les élèves en général. La garde à vue de notre collègue est inadmissible. Notre collègue a assuré la protection des élèves dont elle a la charge.

Les ordres qui ont été donnés aux fonctionnaires de police ont conduit à créer un climat d'insécurité et de violence aux abords d'une école. La directrice devait-elle pour y remédier appeler la police ? Ou bien, comme elle l'a fait permettre aux personnes et aux élèves de trouver calme et sérénité dans leur école de quartier ?

Nos collègues de Paris seront en grève ce vendredi 30 mars (décision de l'intersyndicale parisienne de ce mardi 27 mars 2007) pour dénoncer l'ensemble de cette situation et apporter leur soutien à la directrice de l'école.

Nous affirmons que notre collègue ne doit en aucun cas être l'objet de poursuites. Nous apportons aux collègues parisiens tout notre soutien et leur affirmons notre vigilance quant aux suites qui seront données à cette situation.

Les enfants de «sans papier» ont peur lorsqu'ils vont à l'école, ils ont peur que leurs parents soient «attrapés» dans la journée et que leur famille soit expulsée contre leur volonté vers des pays que leurs parents ont dû quitter. Cette forme d'insécurité doit cesser. Le droit des enfants à l'éducation doit s'exercer dans la sérénité. Nous demandons que ces enfants et les jeunes majeurs scolarisés puissent poursuivre leurs études en France, au nom du respect de la Convention internationale des droits de l'enfant.



## *Aux parents de nos élèves*

Les évènements qui se sont déroulés à Paris lors de l'interpellation de «sans papier» aux abords des écoles du 19<sup>ème</sup> arrondissement soulèvent la colère de celles et ceux qui ont en charge les élèves en général. La garde à vue de notre collègue est inadmissible. Notre collègue a assuré la protection des élèves dont elle a la charge.

Les ordres qui ont été donnés aux fonctionnaires de police ont conduit à créer un climat d'insécurité et de violence aux abords d'une école. La directrice devait-elle pour y remédier appeler la police ? Ou bien, comme elle l'a fait permettre aux personnes et aux élèves de trouver calme et sérénité dans leur école de quartier ?

Nos collègues de Paris seront en grève ce vendredi 30 mars (décision de l'intersyndicale parisienne de ce mardi 27 mars 2007) pour dénoncer l'ensemble de cette situation et apporter leur soutien à la directrice de l'école.

Nous affirmons que notre collègue ne doit en aucun cas être l'objet de poursuites. Nous apportons aux collègues parisiens tout notre soutien et leur affirmons notre vigilance quant aux suites qui seront données à cette situation.

Les enfants de «sans papier» ont peur lorsqu'ils vont à l'école, ils ont peur que leurs parents soient «attrapés» dans la journée et que leur famille soit expulsée contre leur volonté vers des pays que leurs parents ont dû quitter. Cette forme d'insécurité doit cesser. Le droit des enfants à l'éducation doit s'exercer dans la sérénité. Nous demandons que ces enfants et les jeunes majeurs scolarisés puissent poursuivre leurs études en France, au nom du respect de la Convention internationale des droits de l'enfant.

